

**LISTE DES PIÈCES A FOURNIR POUR LES PROCEDURES DE
PENSION ALIMENTAIRE, DIVORCE, DROIT DE VISITE ET D'HEBERGEMENT**

Pièces d'état civil :

- Livret de famille

- Copie intégrale de l'**acte de votre naissance** datant de moins de trois mois

(Ce document est demandé auprès de la mairie du lieu de naissance ou sur Internet <https://www.actenaissance.fr/DemandeActe/Accueil.do>)

- Copie intégrale de l'**acte de naissance de chacun des enfants** datant de moins de trois mois

- copie intégrale de l'acte de mariage de moins de 3 mois(à demander à l'officier d'état civil de la mairie qui vous a marié)

- Copie de votre **pièce d'identité ou passeport**

Organismes:

- Copie de la carte d'immatriculation de la **sécurité sociale** de chacun des époux, carte vitale ou relevés de leurs droits

Décisions de justice:

Si vous demandez la modification d'une décision de justice déjà rendue communiquez-la.

Demandez une copie à votre ancien avocat ou au greffe du tribunal saisi à l'époque, si vous l'avez égarée.

Justificatifs des revenus :

- Bulletins de **saiaire** (les trois derniers) et surtout celui de décembre

et/ou Pension de retraite,

et/ou Attestation Pôle emploi,

et/ou dernier Relevé CAF attestant du RSA et d'allocations diverses.

- Dernier avis d'imposition sur les revenus du couple

-Revenu du concubin ou du conjoint (les mêmes documents doivent être fournis par votre compagnon ou toute autre personne vivant au même domicile que vous).

Justificatifs de votre patrimoine

Indiquez tous les éléments qui pourraient permettre au juge d'évaluer votre patrimoine :

- contrat de mariage

- Copie des titres de propriété immobilière...

- Cartes grises des voitures

- assurances vies

- donations

- héritages.

Justificatifs de vos charges:

Charges de la Maison

- Taxe d'habitation
- Taxe foncière
- Taxe audiovisuelle
- Copie du contrat de location, ou quittance de loyer ou attestation d'hébergement

Crédits :

- Copie des contrats de prêts en cours immobiliers ou à la consommation avec tableaux d'amortissement

Enfants :

Copie du certificat de scolarité pour les enfants majeurs (le cas échéant)

Autres :

- Pour les droits de visite et d'hébergement ou changement de résidence des enfants, transmettez des éléments permettant de justifier vos choix : attestations, frais de transport, trajets...

Tableau des revenus et charges :

A télécharger et à compléter